

SOCIAL – SANTE – SERVICES

Commission Départementale du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées

Thème : social

Mission : piloter, suivre et évaluer le plan mais également de soutenir, valoriser et capitaliser les expérimentations territoriales

Composition : 2 représentants du Département, le Sous-Préfet, le Directeur Départemental de l'Équipement, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, un représentant de chaque EPCI ayant la compétence des aides à la pierre, un représentant de chaque bailleur contribuant au financement du FSL, un représentant de la CAF d'Arras, un représentant de la CAF de Calais, un représentant de chaque fournisseur d'EET impliqués dans le dispositif FSL, un représentant de l'URIOPSS et un représentant de la FNARS, un représentant de la fondation Abbé Pierre, un représentant des Maires, un représentant des CCAS, un représentant des PACT, un représentant des collecteurs 1% logement du département, le délégué local de l'ANAH, un représentant des propriétaires privés

Nos représentants : M. Pierre HEUMEL, Adjoint à Saint Omer

Textes de référence :

Désignations faites : 9 septembre 2013